

L'OFFICINE N'A PAS RÉALISÉ DE BANDELETTE URINAIRE CAR JE PRÉSENTE AU MOINS UN CRITÈRE D'EXCLUSION



QU'EST CE QUE CELA SIGNIFIE ?

Le test urinaire en pharmacie est réservé aux patientes de 16 à 65 ans présentant des situations précises.

Dans votre cas, au moins un des critères listés ci-dessous ne permet pas la réalisation du test **et nécessite une consultation médicale**, afin d'évaluer la situation de manière plus complète et de proposer, si besoin, le traitement le plus approprié.

CRITÈRE(S) D'EXCLUSION :

Date :

Nom de l'officine :

Nom et prénom du patient :

Critères d'exclusion :

.....
.....
.....
.....

Critères d'exclusion d'urgence: ☐ oui ☐ non

En l'absence de critère d'exclusion d'urgence, nous vous recommandons de consulter votre médecin dans les 24 heures.

Si vous présentez un critère d'exclusion d'urgence, nous vous recommandons de consulter votre médecin dans les plus brefs délais ou de vous rendre aux urgences.



Pour en savoir plus demandez conseil auprès de votre médecin ou de votre pharmacien